

MASTER MENTION PATRIMOINE ET MUSÉES

PARCOURS GESTION DES PATRIMOINES ARCHITECTURAUX, ARTISTIQUES ET CULTURELS

Semestre 8

UE 8 MEDIATION CULTURELLE

Animation du Patrimoine

Présentation

Les cours magistraux abordent les enjeux du réseau national des « Villes et Pays d'art et d'histoire » et définissent le positionnement d'un service de l'animation du patrimoine, entre exigences liées à un label national et politique publique locale.

Les travaux dirigés doivent permettre de se familiariser avec les missions de l'animation du patrimoine telles que la conception d'une programmation culturelle ou les projets d'éducation artistique et culturelle. La question des Centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (rôles, composantes, variantes et adaptations territoriales) est également abordée.

Bibliographie

Villes et Pays d'art et d'histoire – Ministère de la culture. URL : <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Ville-et-Pays-d-art-et-d-histoire>

Nicolas Navarro, « Les animateurs de l'architecture et du patrimoine au sein du label « Ville et pays d'art et d'histoire » In Situ Revues des patrimoines, 30 | 2016. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/13660> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.13660>

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CC	Oral	20	100%	Oral préparé en groupe de 3 étudiants.

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
EC	CT	Oral	20	100%	